

**Arrondissement du Sud-Ouest
Direction des services administratifs**

Des soumissions sont demandées et devront être reçues avant **11 h**, à la date ci-dessous mentionnée, à l'adresse suivante :

**M^e Pascale Synnott, Secrétaire d'arrondissement
Bureau Accès Montréal
815, rue Bel-Air, 1^{er} étage
Montréal (Québec) H4C 2K4**

Catégorie :	Travaux
Appel d'offres :	211773
Descriptif :	Acquisition et installation d'une serre de culture et d'un système permettant la culture hydroponique sur le toit du chalet du parc De La Vérendrye
Ouverture des soumissions :	5 juillet 2017, à 11 h Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement à l'endroit susmentionné immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur réception.
Dépôt de garantie :	10 % de la valeur de la soumission, selon les modalités prévues au Cahier des clauses administratives générales (exécution de travaux).
Renseignements :	Pour toute question s'adresser à M. Carl Michel : carl.michel@ville.montreal.qc.ca
Documents :	Les documents relatifs à cet appel d'offres seront disponibles à compter du 19 juin 2017 sur le SEAO.
Visite supervisée des lieux :	<input checked="" type="checkbox"/> Oui, obligatoire : La visite supervisée des lieux est obligatoire, la date limite pour prendre rendez-vous est le 22 juin 2017 à 16 h, à l'adresse courriel suivante : carl.michel@ville.montreal.qc.ca Les visites auront lieu le 23 et le 27 juin 2017 inclusivement.

Les personnes et les entreprises intéressées par ce contrat peuvent se procurer les documents de soumission en s'adressant au Service électronique d'appels d'offres (SÉAO) en communiquant avec un des représentants par téléphone au 1 866 669-7326 ou au 514 856-6600, ou en consultant le site Web www.seao.ca. Les documents peuvent être obtenus au coût établi par le SÉAO.

Chaque soumission doit être placée dans une enveloppe cachetée et portant l'identification fournie en annexe du document d'appel d'offres.

La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelques natures que ce soit envers le ou les soumissionnaires.

Montréal, le 19 juin 2017

Pascale Synnott, avocate
Secrétaire d'arrondissement